

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

36/097 DU 2/01/86
DECRET N° /MTERFPPS/DGFP/DCSE
portant intégration et nomination de
Mademoiselle EBAKA-KIBELOLO Evelyne
dans les cadres de la catégorie A
hiérarchie I des Services Techniques
(Elevage)

ORIGINAL

LE PREMIER MINISTRE

V I S A S :

D.G.B.

D.C.F.

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 076/84 du 7/12/84 portant ratification de l'ordonnance 019/84 du 23/8/84 portant modification de certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la loi 15/62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu l'arrêté 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
Vu le décret 60/90 du 3/3/60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques ;
Vu le décret 62/130/MF du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
Vu le décret 62/195/FP du 5/7/62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
Vu le décret 62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3/2/62 portant statut général des fonctionnaires ;
Vu le décret 62/198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
Vu le décret 63/81/FP-BE du 26/3/63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en son article 7 § 8 ;
Vu le décret 67/50 du 24/2/67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitution de carrière et reclassements ;
Vu le décret 74/470 du 31/12/1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196/FP du 5/7/1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
Vu le décret 85/260 du 5/3/85 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
Vu le décret 84/856 du 8/8/84 portant nomination du Premier Ministre ;
Vu le décret 85/1423 du 7.12.85 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret 85/1434 du 7.12.85 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

Vu le Protocole d'Accord du 24/11/1975 signé entre la RDA et la République Populaire du Congo ;
Vu le dossier de candidature constitué par l'intéressée ;

() E C R E T E :

.../...

AE

ARTICLE 1ER : En application des dispositions du décret 60/90 du 3/3/60 et du protocole d'accord du 24/11/75 susvisés, Mademoiselle EBAKA-KIBELOLO Evelyne, née le 4 Décembre 1959 à Brazzaville, titulaire du diplôme de Médecin Vétérinaire Diplômé, obtenu à l'Université Karl-Marx/LEIPZIG (RDA), est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Elevage) et nommée au grade de Vétérinaire Inspecteur de l'Elevage stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 : L'intéressée est mise à la disposition du Ministère d. Développement Rural.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée; sera enregistré, publié au JORPC etc communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 2 JANVIER 1986

Par le Premier Ministre

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale


Bernard OUMBO MATSIONA.-


Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....1
DGFP/DGPCE.....3
DGPCE/BST.....1
DCB.....3
DCF.....1
M.DR2
SGAE.....2
INTERESSEE.....1
DOSSIER.....3
SGG/BC.....2

